

LARRY MILLER
BRUCE-GREY-OWEN SOUND

**TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



LARRY MILLER
BRUCE-GREY-OWEN SOUND

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

SOMMAIRE

Ce document a été préparé par le bureau de Larry Miller, député de Bruce-Grey-Owen Sound, à l'intention du Comité spécial de la Chambre des communes sur la réforme électorale, en réponse à l'invitation de son président le vendredi 8 juillet 2016.

Le présent rapport décrit les réponses reçues par le bureau de M. Miller à l'occasion d'une assemblée générale par téléphone qui portait spécifiquement sur la réforme électorale. Le rapport résume les opinions formulées par les commettants de M. Miller pendant l'assemblée générale ainsi que les observations écrites envoyées au bureau de Larry Miller après l'assemblée.

En outre, le bureau de M. Miller avait envoyé par la poste dans l'ensemble de la circonscription un questionnaire sur la réforme électorale. Les résultats de ce questionnaire sont également reflétés dans le présent rapport.

CONSULTATIONS

Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
Mardi 27 sept. 2016	60 minutes 19 h à 20 h	Bruce-Grey-Owen Sound (Un appel avait été fait à tous les résidents de la circonscription. Les résidents avaient aussi la possibilité d'appeler eux-mêmes)	Au total, 5 526 ménages ont participé à l'assemblée téléphonique. Le sommet de participation pendant l'assemblée a été de 721.

***NOTE :** Pendant l'assemblée téléphonique, des citoyens qui voulaient participer n'en ont pas eu l'occasion en raison du nombre très élevé d'appels. Ces citoyens, et d'autres avaient été invités à soumettre leurs commentaires par écrit au bureau de M. Miller. Les commentaires, préoccupations et opinions exprimés dans ces observations écrites sont incluses dans le présent rapport.

SUJETS ABORDÉS (sommaire – O = Oui, N = Non)

Modes de scrutin : O	Remplacement du mode de scrutin actuel : O	Participation électorale : O	Accessibilité et inclusion : O
Vote obligatoire : O	Vote en ligne : O	Représentation locale : O	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : O

Parmi les autres sujets abordés :

- La nécessité d'un référendum national sur tout changement du système électoral
- Éducation sur les systèmes électoraux de remplacement; manque d'information et de clarté
- Efficacité du système électoral actuel

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Faire que chaque vote compte
- NE PAS accroître le nombre de députés

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants à l'assemblée téléphonique ont indiqué être satisfaits en général du fonctionnement du système actuel d'élection des députés. Les participants ont noté que le système actuel permet de s'assurer que les députés sont imputables envers leurs commettants et directement élus par les commettants pour servir leur circonscription.

Plusieurs participants ont mentionné que l'adoption de la représentation proportionnelle pourrait mener à une diminution de la représentation et du sentiment de responsabilité locale à l'endroit des commettants. Cette préoccupation était également reflétée dans les observations écrites envoyées au bureau de M. Miller.

Certains citoyens ont affirmé ne pas être satisfaits du système électoral actuel. La plupart ont dit privilégier un système de représentation proportionnelle mixte.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Différentes solutions de remplacement au système électoral actuel ont été abordées à l'occasion de l'assemblée téléphonique ainsi que dans les observations écrites reçues. La majorité des répondants jugeaient que les systèmes proposés en remplacement du système actuel sont beaucoup trop complexes, et ont affirmé ne pas comprendre pleinement comment ils fonctionnent. Ils ont affirmé apprécier la simplicité de simplement inscrire un « X » en regard du nom de leur candidat préféré. Plusieurs commettants ont mentionné leur préoccupation à l'idée que le Canada rural serait sous-représenté dans un contexte de représentation proportionnelle, puisque les votes seraient alors fortement concentrés dans les régions urbaines.

En outre, certains commettants se sont dits préoccupés par la notion qu'un système de classement des candidats les force à voter pour des candidats pour lesquels ils ne voudraient pas voter (c.-à-d. que, s'ils ont un seul candidat préféré, ils ne veulent pas être forcés à choisir un second choix).

Pendant l'assemblée téléphonique, on a posé la question suivante aux participants :

« Il existe un vaste éventail de systèmes électoraux disponibles pour remplacer le système électoral actuel, et une bonne partie d'entre eux sont complexes. Jugez-vous avoir reçu toute l'information pertinente sur les autres systèmes électoraux proposés? »

Voici les résultats obtenus en réponse à cette question :

Oui – 9 %

Non – 81 %

Incertain – 11 %

Par conséquent, il est clair que les répondants n'ont pas l'impression de bien comprendre le fonctionnement de plusieurs des systèmes proposés en remplacement.

Un certain niveau de soutien à l'endroit de systèmes électoraux de remplacement a été exprimé

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

dans les observations écrites envoyées après l'assemblée téléphonique. On a noté tout particulièrement un soutien pour un système de représentation proportionnelle mixte. Selon ces citoyens, un tel système permettrait de mettre en équilibre la représentation régionale et la représentation nationale.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Ce sujet n'a pas fait l'objet de discussions poussées au cours de l'assemblée téléphonique dans les observations écrites. De nombreux citoyens ont toutefois affirmé ne pas comprendre exactement pourquoi on avait entrepris une réforme du système électoral, puisqu'ils étaient satisfaits du système actuel. Ils jugeaient de plus que la simplicité du système actuel favorise la participation des électeurs. Un autre système plus complexe pourrait en fait avoir une incidence négative sur le taux de participation électorale, en intimidant certains Canadiens par leur niveau de complexité.

Pendant l'assemblée téléphonique, on a posé la question suivante aux participants :

« Le gouvernement a indiqué son intention d'inclure l'ensemble des Canadiens dans des consultations sur la réforme électorale. Estimez-vous que vous avez été suffisamment consultés sur ce sujet? »

Voici les résultats obtenus en réponse à cette question :

Oui – 12 %
Non – 63 %
Incertain – 24 %

Seulement 12 % des répondants jugeaient avoir participé pleinement au processus de réforme électorale. Par conséquent, le gouvernement doit dialoguer davantage avec les Canadiens à l'occasion de ce processus AVANT d'adopter l'une ou l'autre des réformes proposées.

La question du taux de participation électorale a fait l'objet d'un nombre extrêmement faible d'observations écrites soumises au bureau de M. Miller. Une observation proposait que le déclin de la participation électorale résulte du système électoral actuel. Néanmoins, sachant que le taux de participation a en fait augmenté à l'occasion de la dernière élection, il semblerait qu'il n'y a pas de corrélation directe.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

La question du vote obligatoire, bien qu'elle ne fût pas un sujet important au cours de l'assemblée téléphonique, a été mentionnée à plusieurs reprises et a été soulevée dans certaines observations écrites. Dans l'une de ces observations, on affirmait que le vote obligatoire est utilisé avec succès en Australie depuis plusieurs années. Néanmoins, il s'agissait de la seule opinion entendue à l'appui du vote obligatoire.

La majorité des citoyens qui ont abordé la question du vote obligatoire ont indiqué qu'ils ne seraient pas en faveur d'un tel système pour le Canada.

L'une des questions les plus intéressantes à ce sujet a été formulée par un participant à l'assemblée téléphonique, qui s'interrogeait sur les répercussions du vote obligatoire pour les personnes qui ne sont pas mentalement capables de voter (p. ex., les personnes ayant une déficience intellectuelle ou atteintes de maladies débilitantes comme la maladie d'Alzheimer). Ferait-on une exception pour ces personnes? Ou seraient-elles pénalisées pour leur incapacité de voter? Il s'agit certainement d'une question dont le Comité devrait se préoccuper s'il venait à aborder la possibilité de mettre en œuvre le vote obligatoire au Canada.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Le vote en ligne a fait l'objet de discussions à la fois pendant l'assemblée téléphonique et dans les observations écrites. Les réactions au vote en ligne étaient mixtes, toutefois, dans l'ensemble, les commentants de Bruce-Grey-Owen Sound traitaient avec scepticisme la possibilité de le mettre en œuvre d'une manière qui permettrait d'assurer l'impossibilité d'influer sur les résultats.

Un participant à l'assemblée téléphonique s'est interrogé sur la nature du logiciel qui serait utilisé et voulait savoir comment Élections Canada serait en mesure de s'assurer qu'une personne votant en ligne est réellement la personne qu'elle affirme être. Il a exprimé plusieurs préoccupations à l'égard de la fraude électorale et du vol d'identité.

Dans une observation écrite, un citoyen affirmait être en faveur du vote électronique si ce système incitait davantage de jeunes Canadiens à voter et à participer au processus démocratique au Canada.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Deux autres questions importantes ont été soulevées à l'occasion de l'assemblée téléphonique :

Nécessité d'un référendum national

La très grande majorité des participants à l'assemblée téléphonique et des citoyens qui ont soumis des observations écrites ont souligné la nécessité absolue pour le gouvernement de tenir un référendum national sur la réforme électorale avant de mettre en œuvre tout changement au système actuel, et il faut que le maintien du système électoral actuel soit l'une des options offertes.

Pendant l'assemblée téléphonique, on a posé la question suivante aux participants :

« *Les changements proposés au système électoral devraient-ils être assujettis à un vote dans le cadre d'un référendum national?* »

Voici les résultats obtenus en réponse à cette question :

Oui – 72 %
Non – 15 %
Incertain – 13 %

Ainsi, la majorité des participants conviennent qu'il faut tenir un référendum national avant que le gouvernement ne modifie le système électoral. Les participants se sont aussi montrés clairement en faveur de cette approche pendant les discussions de l'assemblée téléphonique ainsi que dans les observations écrites.

En outre, le questionnaire envoyé par la poste dans l'ensemble de la circonscription par le bureau de M. Miller demandait explicitement aux citoyens d'approuver ou non la nécessité d'un référendum national avant toute modification du système électoral. La question se lisait ainsi :

« *Convenez-vous qu'il doit y avoir un référendum national sur la réforme électorale?* »

Voici les résultats obtenus en réponse à cette question :

Oui – 82 %
Non – 9 %

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Incertain – 9 %

Ainsi, les commettants de Bruce-Grey-Owen Sound ont clairement indiqué qu'ils s'attendent à ce que le gouvernement tienne un référendum national avant d'apporter toute modification que ce soit au système électoral actuel.

NE PAS accroître le nombre de députés

L'une des opinions les plus souvent exprimées par les commettants de Bruce-Grey-Owen Sound était qu'on ne voulait absolument pas voir le nombre de députés augmenter en vertu du système actuel ou de tout nouveau système proposé.

Plusieurs participants tout au long de la soirée se sont dits préoccupés par la possibilité qu'un nouveau système accroisse le nombre de députés au-delà du chiffre actuel de 338. Les commettants ont mentionné les coûts associés à l'ajout de nouveaux sièges et les salaires des députés additionnels. Ce sentiment était exprimé à la fois par ceux qui souhaitent conserver le système actuel et par ceux qui aimeraient le remplacer. Après avoir témoigné de son soutien à un système de représentation proportionnelle dans son observation écrite, un commettant a ainsi affirmé : « Il n'y a aucune nécessité d'accroître le nombre de députés, quel que soit le système en place, et [ceci] pourrait donc contribuer à contrôler la taille et le coût du gouvernement ».

C'était là l'une des opinions les plus souvent exprimées tout au long de la consultation.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

Dans l'ensemble, les principales constatations du processus de consultation auprès des commettants de la circonscription de Bruce-Grey-Owen Sound se résument ainsi :

- Il DOIT y avoir un référendum national avant que le gouvernement ne modifie le système électoral du Canada;
- Il faut davantage de sensibilisation publique pour informer les commettants de Bruce-Grey-Owen Sound et l'ensemble des Canadiens au sujet des différents systèmes électoraux;
- Certains citoyens de Bruce-Grey-Owen Sound aimeraient voir le système électoral réformé de manière à mieux refléter les opinions de l'ensemble des électeurs;
- La réforme du système électoral doit permettre de s'assurer que les députés sont imputables à l'égard de leurs commettants et que l'organisation des circonscriptions ne désavantage pas les Canadiens vivant en région rurale;
- Le processus de réforme électorale ne doit pas accroître le nombre de députés élus à la Chambre des communes;
- Le gouvernement doit élargir ses consultations auprès des Canadiens sur le processus de réforme électorale, alors que de nombreux citoyens jugent qu'ils n'ont pas été suffisamment consultés sur cette question;
- Le vote en ligne doit faire l'objet d'études plus poussées, de manière à ce qu'Élections Canada puisse s'assurer à 100 % que les personnes qui votent en ligne sont bien en fait la personne qu'elles prétendent être;
- Le vote obligatoire doit lui aussi faire l'objet d'études plus poussées, de manière à ce que les personnes qui ne sont pas mentalement capables de voter ne soient pas injustement pénalisées.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)	Date : Jeudi 13 octobre 2016
Bureau de Larry Miller, député Bruce-Grey-Owen Sound 613-996-5191 Larry.miller.a2@parl.gc.ca	

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016